

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2012/49 Paraphe: <i>fs</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU <i>Délibération n° DB2012/41</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 21

(Dont pouvoirs : 4)

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le vingt quatre septembre deux mille douze, à 18h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit en session ordinaire à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET,

Date de la convocation : 17 septembre 2012

Mme Françoise CAPPELLE est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: *Mesdames* Béatrice FABRITIUS ; Nathalie CAMBIER JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; *Messieurs* Claude ANCELME ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Jean Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Olivier GODART ; M. Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Jean-Pierre LELARGE ; Frédéric MATHIAS ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT.

Représentés: Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Mme FABRITIUS ; M. Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Mme Pascale MELIN donne pouvoir de vote à M. Philippe ETIENNE ; Mme Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à Mme Françoise CAPPELLE.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE FACADES ET DE TOITURES

«Vu les statuts de la 2C2A, notamment l'article 3.4 – Politique du logement social et du cadre de vie sur le territoire communautaire ;

Vu la délibération n° 09/029 du Conseil de Communauté du 26 mars 2009, modifiée par délibération N°DC212/13 du 23/02/12, adoptant le dispositif d'aide aux particuliers pour la rénovation de toitures /façades et confiant la délégation des attributions des subventions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau attribue les subventions suivantes :

Prénom Nom	Adresse	Type Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention attribuée
M. Nicolas DI MAIO	08310 PAUVRES	Façade	8 075,43 €	4 016,42 €	803,28 €
M.et Mme Paul THILLY	08400 VOUZIERS	Façade	7 006,02 €	7 006,02 €	1 401,20 €
M. Mme Bernard CARQUIN	08240 NOUART	Façade	2 659,16 €	2 659,16 €	531,83 €
M. Mme Robert LELOUP	08250 MOURON	Toiture	5 332,88 €	5 332,88 €	799,93 €
M. et Mme Philippe LOY	08250 OLIZY-PRIMAT	Toiture	6 318,26 €	6 318,26 €	947,73 €

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DB2012/41

Prénom Nom	Adresse	Type Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention attribuée
M. Mme Emmanuel THIERION	Rémonville - 08240 TAILLY	Toiture	3 939,21 €	3 479,10 €	521,86 €
	TOTAL	6	33 330,96 €	28 811,84 €	5 005,22 €

Le Bureau AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir. »

Pour extrait certifié conforme, le 26 septembre 2012

Le Président,

Francis SIGNORET

